



Grandes cultures

N°15
12/05/2020



Animateur filières

Céréales à paille / Maïs
Khalid KOUBAÏTI
FREDON Nouvelle-Aquitaine
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux
Elodie TOURTON / **Terres Inovia**
e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux
Agathe PENANT / **Terres Inovia**
a.penant@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs
Romain TSCHÉILLER / **ARVALIS**
r.tscheiller@arvalis.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »



Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Maïs

- **Stade** : de 3 à 7 feuilles.
- **Limaces** : risque variable selon les situations, à surveiller dans les situations favorables.
- **Pucerons** : faibles pour le moment, mais les conditions sont favorables, à surveiller.
- **Autres** : surveillez les oiseaux et ravageurs du sol.
- **Pyrale** : le début du vol se confirme, posez vos pièges rapidement.
- **Sésamie** : vol important de sésamie, posez vos pièges rapidement et surveillez les attaques précoces de sésamies.

Blés d'hiver

- **Stade** : la majorité en floraison (BBCH 61 - 69).
- **Rouilles** : présence faible. A surveiller.
- **Septoriose** : en progression et période de risque en cours.
- **Cécidomyies oranges** : captures significatives selon situations, à surveiller dans les secteurs concernés.
- **Pucerons épi** : présence faible, à surveiller sur les épis.
- **Fusarioses de l'épi** : évaluez le risque pour les parcelles en début floraison.

Orges d'hiver

- **Stade** : entre fin floraison et grain pâteux mou (BBCH 69 - 85).
- **Maladies foliaires** : peu d'évolution, mais la majorité hors période de risque.
- **Charbon nu** : présent dans quelques parcelles. Signalez sa présence.

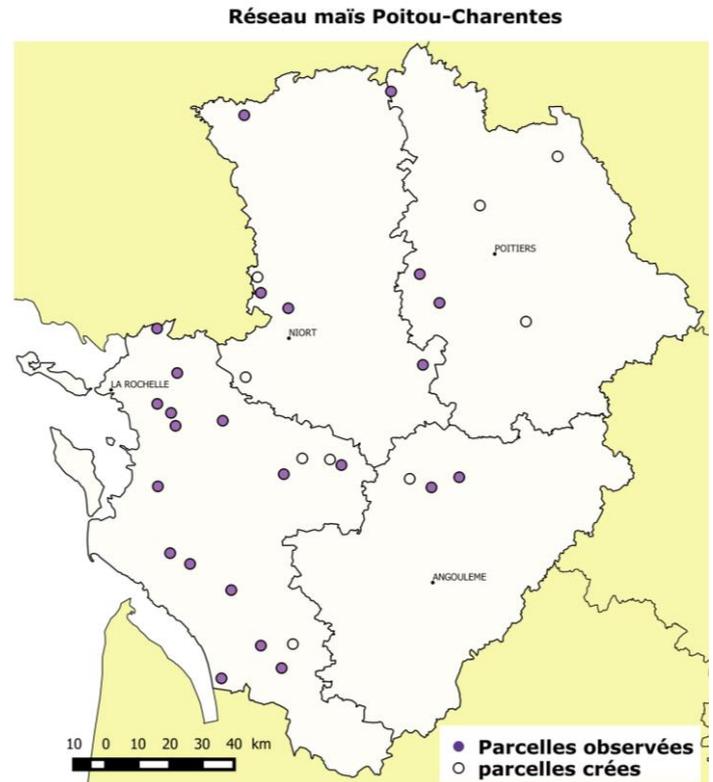
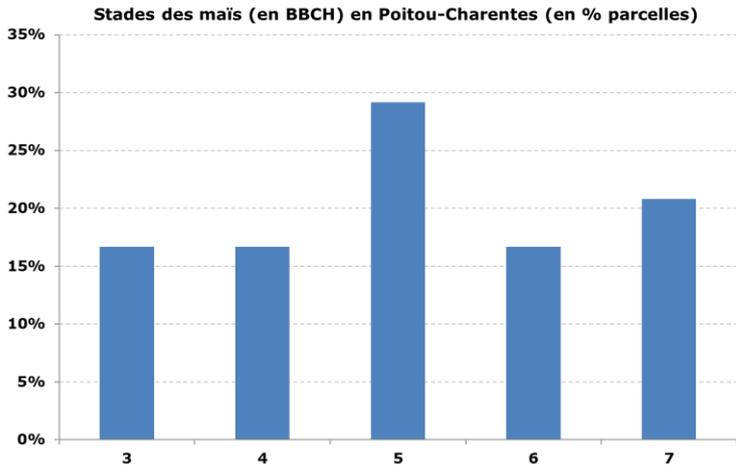
Pois protéagineux de printemps

- **Stade** : début floraison à FSLA.
- **Pucerons verts** : à surveiller attentivement.
- **Tordeuses** : à surveiller.
- **Premiers signalements d'ascochytose et de botrytis.**

Nombre de parcelles	Pois protéagineux printemps	Maïs	Blé tendre	Blé dur	Orges
Créées	21	33	65	17	29
Observées	11	24	30	6	12

• Stade phénologique et état de la culture

Au vu des températures de la semaine dernière, les levées et la croissance du maïs progressent. Les stades du réseau varient du stade 3 feuilles au stade 7 feuilles (BBCH 13 - 17). La majorité des parcelles du réseau est actuellement au stade 5 - 7 feuilles (BBCH 15-17). Hors réseau, certains maïs sont à 10 feuilles alors que quelques parcelles restent encore à semer.



• Oiseaux

Des attaques faibles, liées aux corvidées principalement, sont observées dans 6 des 12 parcelles notées. D'autres attaques sont signalées en Charente-Maritime.

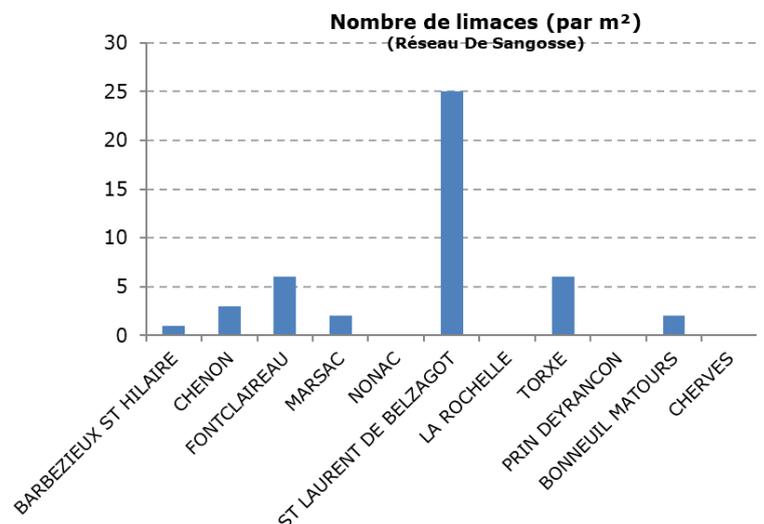
La visite des parcelles pendant les heures d'activité de ces déprédateurs et la pose d'effaroucheurs restent des solutions efficaces pour limiter les dégâts. Surveillez vos parcelles.

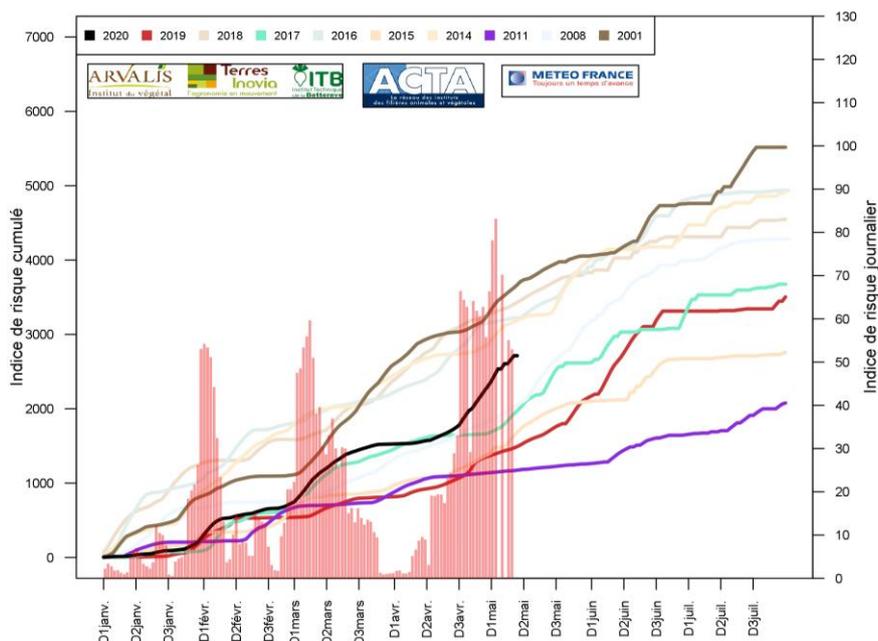
• Limaces

Sur les 15 parcelles observées, 12 présentent quelques attaques faibles.

Les dernières observations du réseau Limaces (DE SANGOSSE) montrent une progression des populations de limaces notamment dans des parcelles en cours de levée.

Le risque annuel calculé par le modèle climatique « Limace » est actuellement à un niveau modéré, mais nettement plus élevé que celui de 2019. L'indice de risque journalier montre une activité de ce ravageur en forte progression. Cette activité peut varier selon les situations climatiques.





L'axe des abscisses comporte une année découpée en décades, et commence en janvier ou en août. Les histogrammes sont des indices de risque journaliers et se rapportent à l'axe de droite. Les courbes sont des indices de risque cumulés et se rapportent à l'axe de gauche. La courbe de l'année en cours est encadrée par rapport à des années de référence hautes et des années de référence basses parmi celles disponibles dans la base

Évaluation du risque

Les attaques sont en progression par rapport à la semaine dernière et les conditions climatiques restent favorables aux ravageurs. Le risque est faible à important selon les secteurs géographiques (pluviométrie hétérogène), combinés aux situations agronomiques.

Surveillez les parcelles étant au stade de forte sensibilité (de la levée au stade 6 feuilles).

Observez les populations ainsi que les attaques, plus particulièrement dans les situations les plus favorables aux limaces (fond de vallée humide, présence de pailles, sol motteux...).

• Pucerons

Seul *Sitobion* est observé dans 1 parcelle sur 9. Sa présence est encore très faible.

Périodes et seuils indicatifs de risque :

Plusieurs espèces peuvent se succéder sur le maïs. Ci-dessous, une description succincte des espèces les plus communes et leurs seuils indicatifs de risque. Ces 3 principaux pucerons sont à surveiller en prenant en compte également la présence des auxiliaires.

Espèces	Description	Périodes et seuils indicatifs de risque
 <i>Methopolophium</i>	Taille environ 2 mm Couleur vert amande pâle. Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées. Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.	Avant 3-4 f. du maïs: 5 pucerons/p. Entre 4 et 6 f. du maïs: 10 pucerons/p. Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/p. Après 8-10 f. du maïs : 100 pucerons/p. Observez à la face inférieure des feuilles
 <i>Sitobion avenae</i>	Taille environ 2 mm Couleur variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirhodum</i> essentiellement par la couleur des cornicules qui sont noirs	Entre 3 et 10 feuilles du maïs. 500 pucerons (avec de nombreux ailés) par plante ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.
 <i>Rhopalosiphum padi</i>	Taille inférieure à 2 mm Forme globuleuse de couleur vert très foncé, presque noir. Zone rougeâtre foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.	Arrivée possible dès 5-6 feuilles. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observez tous les jours les parcelles et si les populations se développent avec peu de mortalité, traitez (surtout si les auxiliaires sont peu nombreux).

Évaluation du risque

Le risque est globalement faible. À surveiller.

• Pyrale

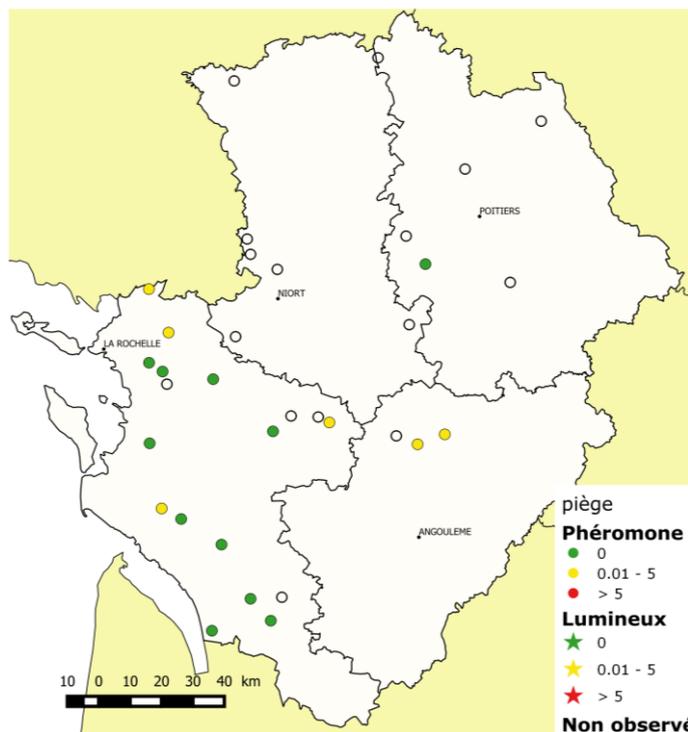
Le réseau de piégeage est en cours de mise en place. Il est composé actuellement de 17 pièges à phéromone et 1 piège lumineux. Les toutes premières pyrales ont été détectées depuis le 27/04 dans 2 pièges en Charente-Maritime (SAINT-SORLIN-DE-CONAC puis SAINT-SIMON-DE-PELLOUAILLE). Le début du vol se confirme cette semaine avec les captures, bien que faibles, qui se généralisent en Charente et Charente-Maritime.

Le suivi des populations larvaires réalisé par FMC Agricultural Solutions montre un début d'émergence dans certaines localités.

Seuil indicatif du risque :

Il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 ([BSV GC PC n°38-bilan maïs 2019](#)), en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également calculé sur le taux de plantes porteuses d'ooplaques (nuisibilité si > 10 %).

Captures pyrales du 6 au 12 mai en Poitou-Charentes



Évaluation du risque

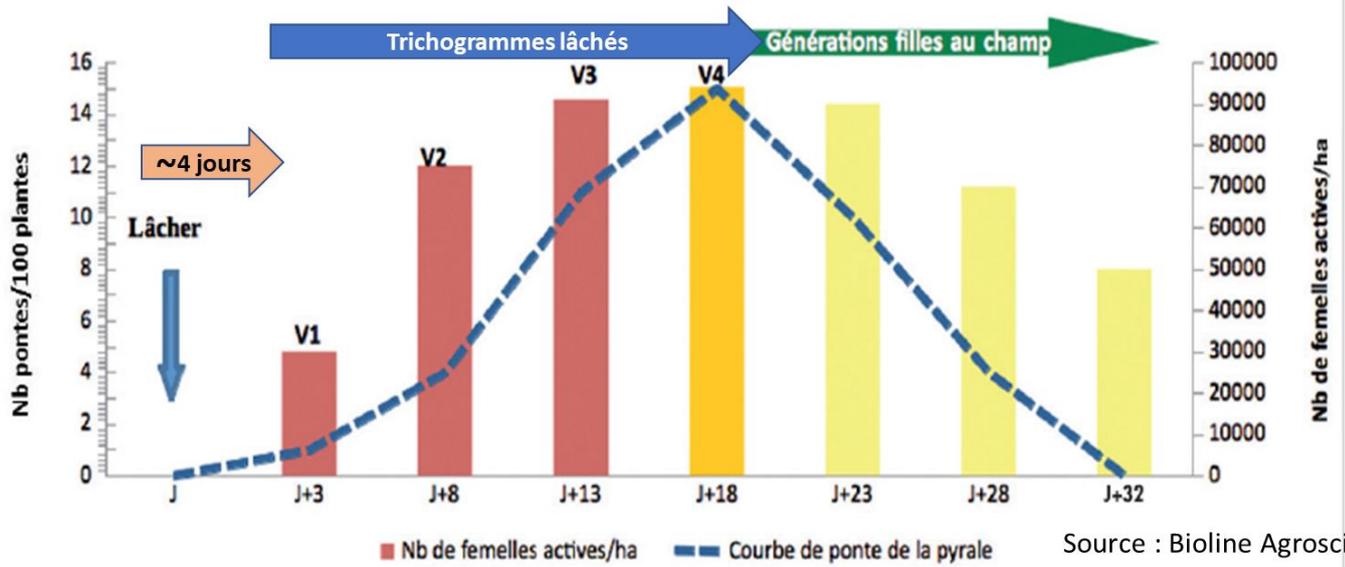
Le vol des premières pyrales (vraisemblablement des mâles) vient de commencer plus particulièrement dans les Charentes mais ce vol reste encore de faible intensité et limité seulement aux Charentes. Les pluies de ces derniers jours et l'amélioration des températures prévues en fin de semaine vont réactiver le vol des pyrales, à confirmer prochainement. Le **risque pyrale est actuellement faible**. Installez vos pièges pour le suivi de la dynamique du vol.

Méthode de lutte alternative contre la pyrale par les Trichogrammes :

La gestion de la pyrale avec les trichogrammes est possible mais l'émergence des adultes de trichogrammes doit coïncider avec l'arrivée effective des pyrales (femelles) de façon à ne pas rater le début de ponte et à bien couvrir la période de ponte. Le positionnement de ces organismes vivants (au stade optimal du ravageur) nécessite au préalable une organisation et donc une anticipation suffisante des débuts de vol du ravageur.

En absence de cage à chrysalides, il est important de déterminer le début de vol effectif. S'il est confirmé la semaine prochaine, le déploiement des trichogrammes pourra être envisagé fin de semaine prochaine. Plus de précisions dans le prochain BSV.

Les trichogrammes ne sont pleinement efficaces qu'après 3 à 4 jours après le lâcher: le lâcher doit donc se faire avant même les 1^{ère} pontes de pyrale



• Sésamie

16 pièges à phéromones et 1 piège lumineux sont actuellement en fonction. Les captures sont enregistrées dans 14 pièges à phéromones avec une moyenne de 7 sésamies par piège. Deux captures très importantes de 20 et 45 individus sont enregistrées dans 2 pièges en Charente-Maritime (respectivement à Aigrefeuille-d'Aunis et Marans). Ces intensités de captures restent très importantes pour le Poitou-Charentes notamment pour un début de vol. Pour la Vienne, le seul piège relevé, situé dans une parcelle habituellement indemne en sésamie, montre un piégeage important.

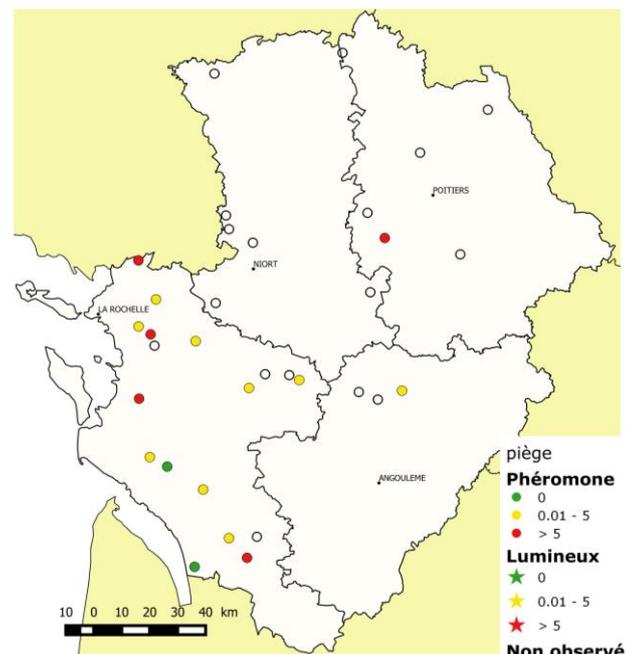
Le seul piège lumineux ne révèle pas de capture.

Le suivi des populations larvaires, réalisé par FMC Agricultural Solutions, montre une émergence précoce des sésamies en général pour l'ensemble des localités où les populations larvaires ont été prélevées (taux d'émergence moyen de 55 %).

Seuil indicatif du risque : il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 ([BSV GC PC n°38-bilan maïs 2019](#)), en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également basé sur l'observation des pieds de pontes.



Captures sésamies du 6 au 12 mai en Poitou-Charentes



Évaluation du risque

Le début de vol de ce ravageur est confirmé. Au vu des prospections réalisées en 2019 et le piégeage piège en Vienne, le vol peut être considéré comme généralisé pour le Poitou-Charentes. Les pluies de ces derniers jours et l'amélioration des températures prévues à partir de cette fin de semaine vont réactiver le vol. Le risque est faible actuellement et l'amélioration des températures attendue peut intensifier le vol de la sésamie la semaine prochaine.

- **Autres ravageurs**

Taupin : des attaques faibles sont observées dans 4 parcelles sur les 10.

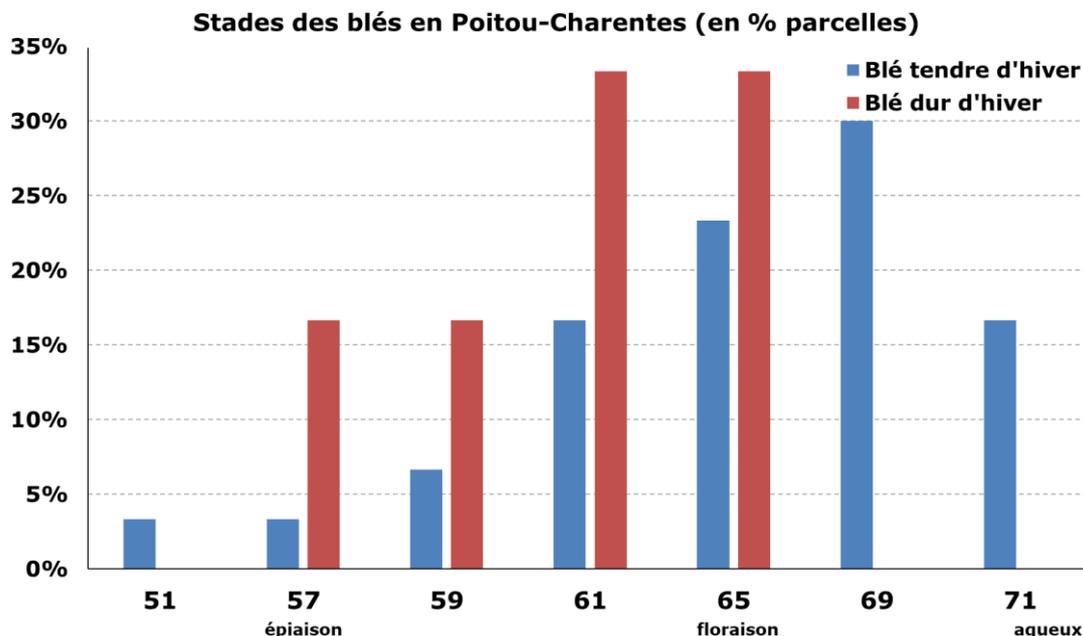
Scutigerelle et Bianiules : aucune attaque dans 5 parcelles observées.

Mouche – oscinie : des attaques faibles sont observées dans une parcelle (Saint-Sorlin-De-Conac) et signalées dans une autre à Salles sur Mer (en Charente-Maritime).

Blés d'hiver

• Stade phénologique et état de la culture

Les stades sont entre le stade épiaison (BBCH 51) et formation du grain (BBCH 71), mais la majorité des blés tendres et des blés durs sont à floraison (BBCH 61 - 69).



• Rouille brune

Elle est présente cette semaine seulement dans 3 parcelles sur les 15 observées, contre 7 parcelles la semaine dernière, sur les variétés sensibles à moyennement sensibles.

Période de risque : à partir du stade « 2 nœuds » (BBCH 32).

Seuil indicatif du risque : apparition de pustules sur l'une des 3 feuilles supérieures.

Évaluation du risque

Le risque rouille brune est faible pour les variétés peu sensibles ou assez résistantes, et modéré pour les autres variétés.

La présence avérée de rouille brune constitue un facteur de risque (si les autres maladies foliaires n'ont pas été gérées sur les dernières feuilles).

Restez vigilants sur les variétés sensibles.

• Rouille jaune

Elle n'est pas présente dans les 14 parcelles observées cette semaine.

Période de risque : à partir du stade « épi 1cm ».

Seuil indicatif du risque :

- A partir du stade « 1 nœud » : dès l'apparition des premières pustules.

Évaluation du risque

En absence de symptômes, **le risque est faible.**

Il convient de rester vigilant et de surveiller d'éventuelles apparitions de symptômes.

Surveillez en priorité les variétés sensibles.

• Septoriose

Pour les 20 parcelles de blé tendre ou blé dur notées pour cette maladie, la septoriose est présente sur les feuilles de 18 parcelles. Toutes les parcelles du réseau ont dépassé le stade Dernière Feuille Étalée (BBCH 39) et sont encore sensibles aux attaques de septoriose. La gestion de cette maladie, réalisée dans de nombreuses parcelles, n'est pas prise en compte lors de cette analyse.

Seulement 2 parcelles ont encore les 3 niveaux foliaires supérieurs sains. Quant au reste des parcelles, les attaques concernent essentiellement les F3 (de 10 à 100 % des F3 touchées) et progressent sur les étages supérieurs sur les F2 (dans 10 parcelles) et les F1 (dans 5 parcelles). Sans tenir compte de la gestion réalisée dans ces parcelles, le nombre de parcelles atteignant le seuil indicatif de risque a progressé par rapport à la semaine dernière (4 des 5 parcelles avec des variétés sensibles (note de 5) et 4 des 11 parcelles avec des variétés peu sensibles (notes > ou = 6).

Les averses de ces derniers jours et celles à venir ont pu ou vont favoriser des nouvelles contaminations et toutes les situations sont encore en période de grande sensibilité.

Période de risque : à partir du stade « 2 nœuds ».

Seuil indicatif du risque : A partir du stade Dernière Feuille Étalée (39), l'observation se fait sur la F3 définitive, avec le seuil de 20 % pour les variétés sensibles et 50 % pour les variétés peu sensibles.

Évaluation du risque

Tous les blés du réseau sont encore en période de risque septoriose. Les épisodes pluvieux de ces derniers jours et ceux prévus en fin de semaine ont et vont favoriser de nouvelles contaminations. Le niveau de risque septoriose a progressé et se généralise à toutes les situations.

Ce risque doit être évalué par l'observation, sur les 3 derniers étages foliaires, en fonction de la sensibilité variétale.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDQSPV/2020-244 du 17/04/2020. [Téléchargez la liste.](#)

• Fusarioses de l'épi

70 % des parcelles du réseau sont en floraison, mais seulement 17 % des parcelles sont en début floraison. Les épisodes pluvieux pendant la floraison favorisent le développement de ces pathogènes.

Le risque fusariose (*F. roseum*) dépend très largement d'un climat pluvieux pendant la floraison du blé. Mais sa gravité reste pour une part liée au potentiel infectieux du sol (précédent cultural et enfouissement ou non des résidus de récolte) et à la sensibilité variétale liée au risque *F. graminearum* et non *Microdochium*. Les **observations à la parcelle ne sont pas utiles à l'évaluation du risque** car, en présence de symptômes, les traitements (trop tardifs) sont inefficaces.

L'évaluation du risque a priori est importante et il faut s'en préoccuper tôt (avant le semis) pour limiter les facteurs de risques agronomiques.

Période de risque : dès début floraison.

Seuil indicatif du risque :

Pas de seuil mais la grille de risque agronomique ci-dessous, combinée aux conditions climatiques permet d'évaluer le risque dans votre parcelle.

Cette grille aide à évaluer le risque d'accumulation du déoxynivalenol (DON) dans les grains lié à la fusariose des épis (*Fusarium graminearum* et *Fusarium culmorum*). Elle indique les recommandations à suivre dans chaque situation. Elle devra être actualisée en fonction du climat à floraison.

GRILLE D'ÉVALUATION DU RISQUE D'ACCUMULATION DU DEOXYNIVALENOL (DON) DANS LE GRAIN DE BLE TENDRE ET D'AIDE AU TRAITEMENT CONTRE LA FUSARIOSE SUR ÉPI (*F. GRAMINEARUM* ET *F. CULMORUM*)

Gestion des résidus*		Sensibilité variétale	Risque	Pluie (mm) autour de la floraison (+/- 7 jours)		
				<10	10-40	>40
	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	1			
		Moyennement sensibles	2			
		Sensibles	3			T
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Peu sensibles	2			
		Moyennement sensibles	3			T
		Sensibles	3			T
	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	2			
		Moyennement sensibles	3			
		Sensibles	3			T
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Peu sensibles	2			
		Moyennement sensibles	3			
		Sensibles	4		T	T
	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	2			
		Moyennement sensibles	3			
		Sensibles	4		T	T
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Peu sensibles	4		T	T
		Moyennement sensibles	5		T	T
		Sensibles	6	T	T	T
	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	2			
		Moyennement sensibles	3			T
		Sensibles	4		T	T
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Peu sensibles	5		T	T
		Moyennement sensibles	6	T	T	T
		Sensibles	6	T	T	T
		Sensibles	7	T	T	T

ARVALIS-Institut du végétal 2011

RECOMMANDATIONS

1 et 2 : Le risque fusariose est minimum et présage d'une bonne qualité sanitaire du grain vis-à-vis de la teneur en DON. Pas de gestion spécifique vis-à-vis des fusarioses quelles que soient les conditions climatiques.

3 : Le risque peut être encore minimisé en choisissant une variété moins sensible. Gérer spécifiquement les fusarioses en cas de climat humide (cumul de pluie > 40 mm pendant la période entourant la floraison).

4 et 5 : Il est préférable d'implanter une variété moins sensible ou de réaliser un labour pour revenir à un niveau de risque inférieur. A défaut, effectuer un broyage le plus fin possible et une incorporation des résidus rapidement après la récolte. Pour ces deux niveaux de risque, envisager une gestion spécifique vis-à-vis des fusarioses, sauf si le climat est très sec pendant la période de floraison (cumul de pluie < 10 mm pendant les +/- 7 jours entourant la floraison).

6 et 7 : Modifier le système de culture pour revenir à un niveau de risque inférieur. Labourer ou réaliser un broyage le plus fin possible des résidus de culture avec une incorporation rapidement après la récolte sont les solutions techniques les plus efficaces et qui doivent être considérées avant toute autre solution. Choisir une variété peu sensible à la fusariose. Gérer systématiquement avec une solution anti-fusarium efficace.

Attention, la décision finale de gestion devra tenir prioritairement compte du climat pendant la période épiaison début floraison : une forte humidité ou une période pluvieuse durant la phase épiaison floraison (plus de 48 heures à 100% d'humidité) conduit à prendre en compte le risque fusarioses avec une gestion au début de la floraison, principalement quand le risque agronomique est supérieur ou égal à 4.

D'une façon générale, les variétés à privilégier dans les situations où le risque fusariose est important sont les variétés notées résistantes à la fusariose (note supérieure ou égale à 6).

Cette grille n'est pas valable pour le blé dur.

Évaluation du risque

Sur des blés, en période de floraison, les pluies et averses passées ou à venir sont favorables à cette maladie. Cependant, la gestion optimale du risque lié à cette maladie s'effectue en début floraison (précédant une période pluvieuse). Le risque fusariose (*F. roseum*) dépend très largement d'un climat pluvieux pendant la floraison du blé et sa gestion est inutile en cas d'absence de pluie.

En cas d'averses cette semaine, le risque de développement de fusariose est à considérer pour les parcelles actuellement en fin épiaison ou début floraison.

Rappel : les observations à la parcelle (des symptômes) ne sont pas utiles à l'évaluation du risque car, en présence de symptômes, la lutte est (trop tardif) inefficace.

Méthodes alternatives (*F. roseum*) :

Adaptez l'itinéraire technique en choisissant un précédent, une gestion des résidus et un travail du sol adaptés. Le choix d'une variété peu sensible est également un facteur décisif.

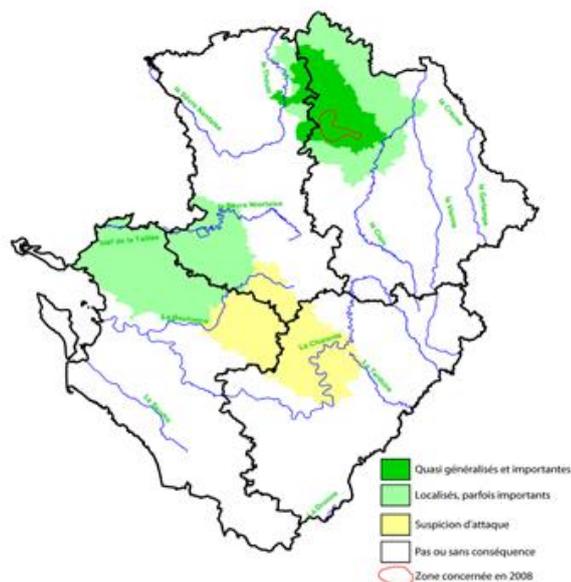
• Cécidomyies oranges

Dans les 16 parcelles équipées de cuvettes jaunes, ce ravageur est capturé dans 7 parcelles. Seulement 3 parcelles, sur les communes Rom (en Deux-Sèvres, variété Pilier), Saint-Mard (en Charente-Maritime, LG Absalon) et à Neuville-de-Poitou (en Vienne, mélange meunerie Soufflet 2020), ont atteint le seuil. Ces mouches sont également observées sur les épis de 6 parcelles.

Période de risque : du stade épiaison au stade floraison.

Seuil indicatif du risque : 10 captures en 24 h ou 20 en 48 h en moyenne par cuvette jaune.

Secteurs d'attaques en 2008-2009



Évaluation du risque

Dans les secteurs concernés, les blés sont encore en période de risque.

Pour les variétés sensibles dans les secteurs à risque, le risque est actuellement modéré à fort selon le niveau de piégeage atteint. Le retour d'un temps plus frais et venteux est moins favorable à la ponte des adultes.

Il est faible pour les variétés résistantes aux cécidomyies oranges et pour les secteurs non concernés par la présence de ravageur. Mais il convient de surveiller les variétés sensibles notamment en zone à historique cécidomyies.

Pour les variétés sensibles, le risque peut être évalué à l'aide de la grille agronomique ci-dessous. Cette grille s'appuie sur des données collectées en France issues de l'épidémiologie-surveillances enregistrées sous Vigicultures, ou d'expérimentations réalisées par ARVALIS et ses partenaires.

Sensibilité variétale	Historique de la parcelle	Rotation sur la parcelle	Dominante du type de sol	RISQUE
Variété résistante (*)				0
Variété sensible	Historique sans cécidomyies	Rotation sans Blé/Blé	Sableux	1
			Limoneux	1
			Argileux (+ craie)	2
		Rotation avec Blé/Blé	Sableux	3
			Limoneux	3
			Argileux (+ craie)	4
	Historique avec cécidomyies	Rotation sans Blé/Blé	Sableux	5
			Limoneux	5
			Argileux (+ craie)	6
		Rotation avec Blé/Blé	Sableux	7
	Limoneux	7		
	Argileux (+ craie)	8		

ARVALIS - Institut du végétal, 2012

(*) Résistance aux cécidomyies orange. Attention, une autre cécidomyie existe : la cécidomyie jaune (*Contarinia tritici*), qui peut ponctuellement être présente et occasionner des dégâts, même sur les variétés résistantes aux cécidomyies orange.

NB1 : un semis précoce (avant le 10 octobre) augmente le risque de cécidomyies.

NB2 : le labour provoque un étalement des émergences dans le temps rendant plus difficile leur contrôle.

Notes de risque :

0 : Parcelle ne présentant aucun risque. Aucune protection nécessaire.

1 à 4 : Parcelle présentant un risque faible, la pose d'un piège est tout de même conseillée afin de surveiller les populations.

5 et 6 : Parcelle à risque. La pose de cuvettes jaunes doit être effectuée afin de surveiller le seuil indicatif du risque (seuil = 10 cécidomyies/piège/24h).

7 et 8 : Parcelles à fort risque d'attaque. Une observation toutes les 48h, voire journalière, à l'aide de cuvettes jaunes est indispensable pour la prise de décision. Dans ces situations, le semis d'une variété résistante est conseillé.

Rappel : les variétés résistantes n'empêchent pas les adultes de voler, mais inhibent le développement des larves au niveau du grain, d'où l'absence de dégâts...

• Pucerons

Ils sont présents dans 6 parcelles des 22 observées. Mais cette infestation, qui varie de 2 à 10 % d'épis colonisés, reste en dessous de seuil indicatif du risque.

Avec la présence précoce des pucerons au cours de cet hiver, de nombreux microhyménoptères (pucerons momifiés) sont présents sur les céréales et des larves de syrphes sont actuellement présentes dans de nombreuses parcelles.

Période de risque : épiaison (51) à grain pâteux (83).

Seuil indicatif du risque : 1 épi sur 2 colonisé par au moins 1 puceron.

Larve de syrphe



FREDON-NA



FREDON PC

Évaluation du risque

Les blés sont actuellement en période de risque. Le risque est faible à modéré selon les situations.

Le suivi des pucerons, couplé à celui des auxiliaires, permet de vérifier la régulation naturelle avant d'atteindre la période et le seuil indicatif du risque. La forte présence d'auxiliaires peut suffire à réguler les populations.

- **Autres ravageurs ou maladies**

Mineuse : des attaques sur feuilles (10 %) sont notées dans une parcelle en nord Vienne.

Criocères : des attaques sont observées dans 1 parcelle et signalées dans d'autres.

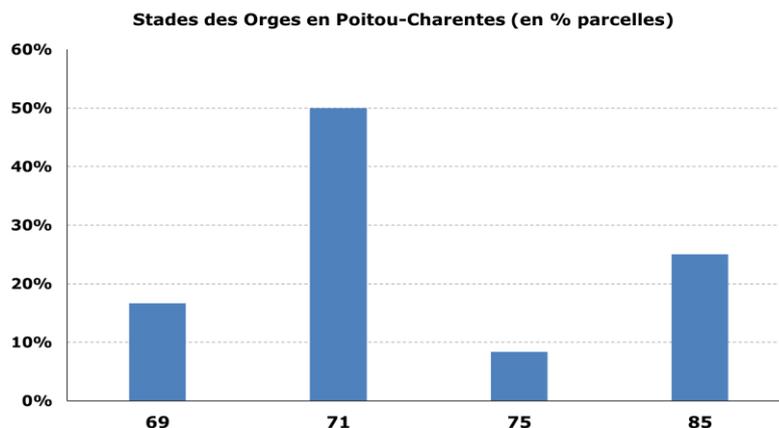
Microdochium : des symptômes sont notés dans une parcelle en Charente-Maritime.

• Stade phénologique et état de la culture

Les orges d'hiver ont atteint ou dépassé le stade fin floraison (BBCH 69) et les plus développées sont au stade pâteux mou (BBCH 85).

La majorité des parcelles a dépassé la période de risque pour les maladies foliaires habituellement observées en Poitou-Charentes.

Rappel : la gestion optimale et ultime contre les maladies foliaires de l'orge se situe au stade sortie des barbes.



• Maladies foliaires de l'orge

- Rhynchosporiose : présente dans 2 des 3 parcelles, mais aucune des parcelles n'est en période de risque.
- Helminthosporiose : cette maladie est présente dans les 4 parcelles notées mais aucune des parcelles du réseau n'est en période de risque.
- Oïdium : non observé cette semaine mais toutes les parcelles sont hors période de risque.
- Rouille naine : présente dans 2 parcelles sur les 3 observées, mais aucune des parcelles n'est en période de risque.

La gestion de ces maladies a été effectuée pour la majorité des situations.

Période de risque : du stade « 1 nœud » (31) au stade « gaine éclatée » (47) et au stade « sortie des barbes » (49) pour la rhynchosporiose.

Seuil indicatif du risque : Cf. BSV GC PC n°12

Évaluation du risque

La majorité des orges d'hiver sont hors période de risque.

• Charbon nu

Il est observé depuis 2 semaines dans quelques parcelles (en Charente, Charente-Maritime et Vienne) sur orge d'hiver et de printemps. Il convient de vérifier la présence de ce champignon notamment dans les parcelles issues des semences fermières.

Des épis attaqués par le charbon nu peuvent apparaître dans certaines parcelles d'orges. En cas de développement de ce champignon, la surveillance des souches de ce champignon est nécessaire.



Les épis charbonnés sont issus de semences préalablement contaminées. Le champignon présent dans la semence progresse au cours du développement de la plante à l'intérieur de la tige d'orge, atteint les ébauches florales de l'épi et forme des masses de spores noires à l'emplacement des grains.

Aucune lutte n'est possible en végétation. Seule la prophylaxie permet de limiter les contaminations. **L'utilisation des semences provenant de parcelles contaminées, même avec peu d'épis, est à proscrire.**

Vérifier vos parcelles

Comme les épis charbonnés sont souvent plus courts, ils sont donc moins visibles et nécessitent de parcourir l'ensemble de la parcelle pour déterminer si la parcelle est atteinte et réaliser un bon diagnostic.

Actuellement, avec le vent, les spores des épis charbonnés contaminent les épis sains. Le moment le plus propice à la contamination se situe pendant la floraison. On estime que la contamination peut se propager jusqu'à 150 mètres dans le sens du vent et 60 mètres dans le sens contraire. Attention donc à vérifier également les parcelles voisines !

En cas de présence, merci de nous le signaler (adresse en page 1).

Merci d'en tenir compte dans les observations et de faire remonter l'information, si nécessaire, aux animateurs filière céréales à paille de votre territoire.

- **Septoriose de l'orge**

La septoriose de l'orge n'est pas une maladie courante et préjudiciable des cultures d'orges en France. Cependant, suite à une détection de *Parastagonospora avenae f.sp.triticea* signalée en janvier 2016 par les autorités chinoises, espèce de quarantaine en Chine, des actions sont entreprises pour mieux caractériser les espèces en présence et augmenter les mesures de prévention. Ainsi, la surveillance des symptômes de septoriose de l'orge a été renforcée dans les réseaux d'épidémiologie et les expérimentations.

Merci d'en tenir compte dans les observations et de faire remonter l'information, aux animateurs filière céréales à paille de votre territoire.

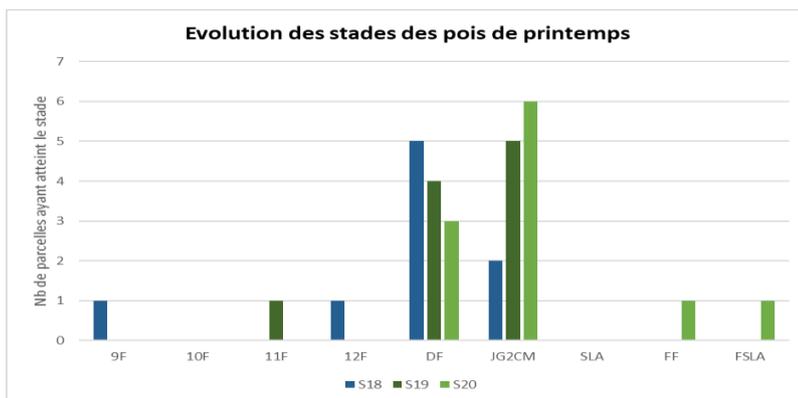
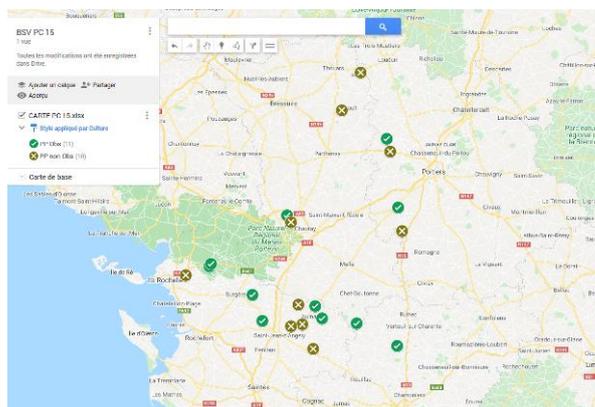


Symptômes de septoriose de l'orge

Pois protéagineux de printemps

• Stade

Les pois sont entre le stade début floraison et la fin du stade limite d'avortement (FSLA).



• Puceron vert du pois (*Acyrtosiphon pisum*)

La présence de pucerons verts est observée sur une parcelle de pois de printemps, à la note de 1 (1 à 10 pucerons par plante).

Sa présence est signalée en dehors du réseau, sur pois d'hiver et de printemps.

Sont également signalés des symptômes de virose sur pois, conséquence de la présence de pucerons.

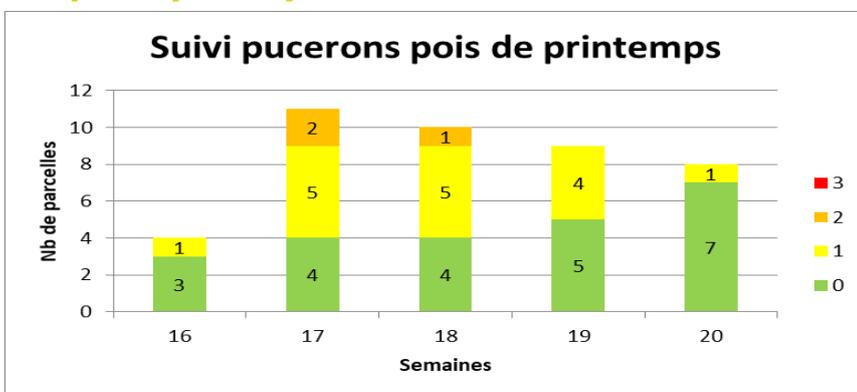
Période de risque : s'étend du **stade 10 feuilles – début floraison à 2-3 semaines après la fin floraison.**

Seuil indicatif de risque : est atteint lorsqu'on dénombre **20-30 de pucerons par plante** (moyenne sur un comptage de 10 fois 4 plantes par parcelle).

Ce seuil est à adapter à un niveau de lutte. C'est la raison pour laquelle, un seuil de 10 pucerons par plante peut être retenu dans le cas d'une lutte à efficacité partielle.

En présence d'auxiliaires, renouvelez régulièrement le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la population de pucerons.

Astuce : pour faciliter l'observation des pucerons, secouez 2 à 4 plantes au-dessus d'un support clair (type papier rigide format A4). Comptez sur ce support le nombre moyen de pucerons obtenu par plante. Renouvelez l'opération dans d'autres points d'observations.



Évaluation du risque

Le risque est considéré comme **moyen à fort** : les pois de printemps sont dans la période de risque.

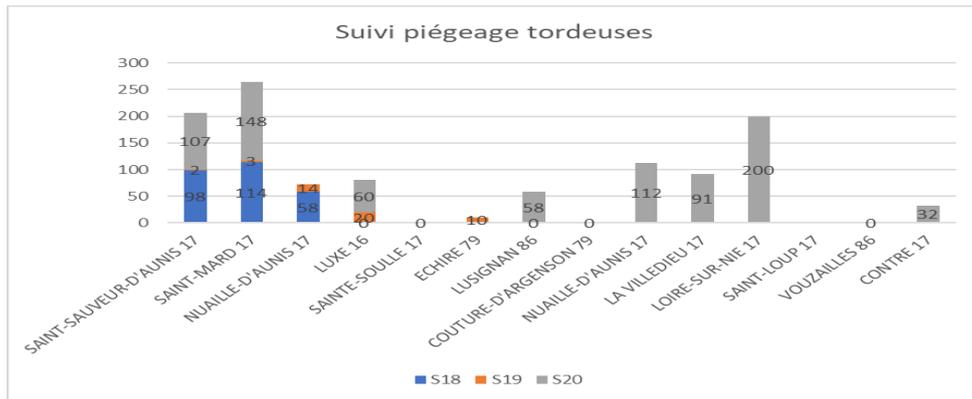
Même si la pression a diminué depuis la semaine dernière au profit des pluies, les parcelles de pois de printemps doivent être surveillées.

Les auxiliaires (coccinelles, syrphes...) doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.



- **Tordeuses du Pois (*Cydia Nigricana*)**

Des papillons ont été piégés sur huit parcelles suivies. Les captures vont de 32 à 200 papillons piégés. Les vols sont importants.



Période de risque : s'étend de **début floraison à fin floraison.**

Seuil indicatif de risque :

Pour l'alimentation humaine ou pour un débouché semence, le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de **100 captures cumulées depuis le début de floraison.**

Pour l'alimentation animale, des seuils plus élevés sont tolérés, l'incidence sur le rendement étant faible. Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de **400 captures cumulées depuis le début de floraison.**

Évaluation du risque

Le risque est considéré comme **moyen à fort** selon le débouché : les pois sont dans la période de risque, et bien que les pluies aient ralenti les vols, les parcelles doivent être surveillées attentivement dans les jours à venir, en particulier pour les débouchés alimentation humaine et semences.



- **Bruche du pois (*Bruchus pisorum*)**

Les parcelles de pois commencent à atteindre le stade jeunes gousses 2 cm, stade de sensibilité à la bruche.

Période de risque : s'étend du stade jeune gousse 2 cm (JG2) à fin du stade limite d'avortement.

La vigilance doit être renforcée dès que les températures maximales atteignent 20°C deux jours consécutifs pendant cette période.

Évaluation du risque

Le risque est considéré comme **moyen à fort** selon le débouché : les pois sont pour majorité dans la période de risque, et les conditions devraient redevenir favorables aux vols. Les parcelles de pois doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de bruches, en particulier si les températures maximales atteignent 20°C durant deux jours consécutifs.



- **Autres ravageurs du pois**

Des dégâts d'oiseaux sont signalés.

- **Ascochyte du Pois (*Ascochyta pinodes*) (Anciennement nommée Anthracnose)**

La présence de la maladie est observée sur trois parcelles de pois de printemps : de 2 % à 5 % de la moitié inférieure des plantes sont atteints.

Période de risque :

Les symptômes doivent être surveillés :

Sur le **pois de printemps**, du **stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement**.

Évaluation du risque

Le risque est considéré comme **moyen** : la maladie pourrait avoir profité des pluies pour se développer. Observez vos parcelles.

• Botrytis du pois (*Botrytis cinerea*)

La maladie n'est pas observée dans le réseau cette semaine.

Période de risque :

Les symptômes doivent être surveillés à partir des **premières chutes de pétales**, donc de la floraison **jusqu'à la fin du stade limite d'avortement**, c'est-à-dire fin floraison + 2-3 semaines.

L'arrivée du botrytis coïncide avec la chute des pétales qui, en tombant sur les jeunes gousses, provoquent la contamination de ces dernières. En conditions douces et humides, la maladie peut se développer.

Évaluation du risque

Le risque est considéré comme **moyen** : la maladie est peu présente sur les parcelles de pois de printemps, qui sont cependant dans la période de risque. Attention aux orages, averses et rosées qui peuvent favoriser son apparition et son développement.

Apprenez à reconnaître les maladies des protéagineux



Les abeilles butinent, protégeons-les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2018 sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison sur colza, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, la **mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles**. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles**. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Afin d'assurer la pollinisation**, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**.

[Pour en savoir plus](#) : téléchargez la plaquette [« Les abeilles butinent »](#) et la note nationale BSV [« Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! »](#) sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes :

Agriculteurs, Agri Distri Services, Bellanné SA, CA 16, CA 17, CA79, CA 86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC Villejesus, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop de Mansle-Aunac, Coop Matha, Coop Saint Pierre de Juillers, Coop Sèvre et Belle, Ets Ferru, Ets Lamy, FDCETA 17, FREDON, Lycée Xavier Bernard, NEOLIS, OCEALIA, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique, Terres Inovia.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".